UNIVERSITE de PAU et des PAYS de l'ADOUR

DIPLOME D'UNIVERSITE

Vu la loi n° 84 - 52 du 26 janvier 1984 de l'Enseignement Supérieur
Vu les statuts de l'UPPA approuvés par arrêté ministériel du 22 Novembre 1985 modifiés par A/M du 31 mars 1992
Vu la décision du Conseil d'Administration du 29/10/98

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE PAU & DES PAYS DE L'ADOUR
sur proposition du Directeur du Service de la Formation Continue
délivre à :
Madame **HOURTOLOU Bernadette**
née le 22 mai 1955 à Lourdes (65)
le

"DIPLÔME D'UNIVERSITE STRATEGIE ET INGENIERIE DE LA FORMATION D'ADULTES"

dont elle a subi les épreuves avec succès à la session de **JUIN 1998**
avec la mention **AB**
n° d'enregistrement du diplôme : 64 - 4435

PAU, le 23 Novembre 1998

Vu le 23 Novembre 1998

Le Directeur,

D. LARROCHE

Signature de l'impétrant,

LE PRESIDENT,

ACADÉMIE DE BORDEAUX
UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

J.L. GOUT

N.B. Le présent diplôme n'est délivré qu'en un seul exemplaire. Si nécessaire, établir des copies et les faire certifier conformes par le Maire ou le Commissaire de Police